Compat. for.: 7700-8911-9247-9550-5510-6567

A jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir	ced
Coupe de jardinage	cja
Bêtisage partiel (bêtisage ou à pied)	bp
Prélèvement à racines nues	pr
Plantation en récipients	pp
Plantation en mottes	pm
Ensemencement	ens
Épinette commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (récolte des lisières)	rcl

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Tendance Origine
Résineux	R		
— — (couvert essence compagne prédominante)	R (S)		
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	R (S5)		
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (S5)		
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (S5)		
— — 5 pin gris	R (S5)		
— — 5 mélèze	R (S5)		
— — 5 thuya (cèdre)	R (S5)		
— — 5 peuplier	R (S5)		
— — 5 bouleau	R (S5)		
Pessière	R (S)		
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée dans)	R (E)		
— — 5 bouleau blanc (compagne prédominante)	R (E5)		
— — 5 thuya (cèdre)	R (E5)		
— — 5 peuplier	R (E5)		
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (E5)		
— — 5 pin gris	R (E5)		
— — 5 sapin et/ou épinette	R (E5)		
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche)	R (SE)		
— — (prédominance d'épinette de Norvège)	R (SE)		
— — (prédominance d'épinette noire)	R (SE)		
— — (prédominance d'épinette rouge)	R (SE)		
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (SE)		
— — (couvert essence compagne prédominante)	R (SE)		
— — 5 bouleau blanc	R (SE5)		
— — 5 thuya (cèdre)	R (SE5)		
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (SE5)		
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (SE5)		
— — 5 pin gris	R (SE5)		
— — 5 peuplier	R (SE5)		
— — 5 mélèze	R (SE5)		
— — (prédominance de sapin boursier)	R (SE)		
Pinède à pin blanc	P		
— — avec pin rouge	P (PR)		
— — — et/ou rouge (thuya occupent plus de 75% de la portée résineuse)	P (PR)		
— — — (couvert essence compagne prédominante)	P (PR)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (PR)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (PR)		
— — — avec mélèze	P (PR)		
— — — avec pin gris	P (PR)		
— — — avec peuplier	P (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (PR)		
— — — (prédominance)	P (PR)		
Pinède à pin rouge	P (R)		
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (R)		
— — (couvert essence compagne prédominante)	P (R)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (R)		
— — avec mélèze	P (R)		
— — avec pin gris	P (R)		
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	P (R)		
— — avec peuplier	P (R)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	P (R)		
— — (prédominance)	P (R)		
Pinède à pin gris	P (G)		
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (G)		
— — (couvert essence compagne prédominante)	P (G)		
— — avec thuya (cèdre)	P (G)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (G)		
— — avec mélèze	P (G)		
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	P (G)		
— — avec peuplier	P (G)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	P (G)		
— — (prédominance de thuya)	P (G)		
Cédrière	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)		
— — (couvert essence compagne prédominante)	C (C)		
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	C (C5)		
— — 5 mélèze	C (C5)		
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	C (C5)		
— — 5 pin gris	C (C5)		
— — 5 peuplier	C (C5)		
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	C (C5)		
— — (prédominance de thuya)	C (C5)		
Pruchière	C (P)		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (P)		
— — (couvert essence compagne prédominante)	C (P)		
— — 5 épinette noire	C (P5)		
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	C (P5)		
— — 5 mélèze	C (P5)		
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	C (P5)		
— — 5 pin rouge	C (P5)		
— — 5 pin gris	C (P5)		
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	C (P5)		
— — (prédominance)	C (P5)		
Mélèzin	M		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)		
— — (couvert essence compagne prédominante)	M (M)		
— — 5 thuya (cèdre)	M (M5)		
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	M (M5)		
— — 5 pin blanc	M (M5)		
— — 5 pin rouge	M (M5)		
— — 5 pin gris	M (M5)		
— — 5 peuplier	M (M5)		
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	M (M5)		
— — (plantation de mélèze européen)	M (M)		
— — (plantation de mélèze japonais)	M (M)		
— — (plantation de mélèze laricin)	M (M)		

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Tendance Origine
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (P)	F (P)	F (P)
— — — — — avec pin blanc	F (P)	F (P)	F (P)
— — — — — avec pin rouge	F (P)	F (P)	F (P)
— — — — — avec épinette blanche	F (P)	F (S)	F (S)
— — — — — avec sapin	F (P)	F (S)	F (S)
Bétulaie à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	Bb (S)	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec sapin	Bb (S)	Bb (S)	Bb (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (S)	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec pin gris	Bb (S)	Bb (P)	Bb (P)
— — — avec pin rouge	Bb (S)	Bb (P)	Bb (P)
— — — avec pin blanc	Bb (S)	Bb (P)	Bb (P)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc	Bj (P)	Bj (P)	Bj (P)
— — — avec pin gris	Bj (P)	Bj (P)	Bj (P)
— — — avec pin rouge	Bj (P)	Bj (P)	Bj (P)
Peuplieraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (P)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (P)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe (M)	Pe (M)	Pe (M)
Érablière (érablière)	E (P)	E (P)	E (P)
Érablière rouge	E (R)	E (R)	E (R)
— — 5 pin blanc	E (R)	E (R)	E (R)
— — 5 pin rouge	E (R)	E (R)	E (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences tolérantes	F		
— — d'essences tolérantes	F		
— — sur station humide	F		
Bétulaie à bouleaux blancs	Bb		
— — 5 bouleaux jaunes	Bb		
Peuplieraie	Pe		
Érablière rouge	E (R)		
Érablière	E (P)		
— — 5 bouleaux blancs	E (P)		
— — 5 bouleaux jaunes	E (P)		
— — 5 peupliers	E (P)		
— — 5 feuillus d'essences tolérantes	E (P)		
— — 5 feuillus d'essences tolérantes	E (P)		
Plantation d'érable à sucre	Pe (P)		
— — 5 bouleau jaune	Pe (P)		
— — 5 peuplier	Pe (P)		
— — 5 peuplier hybride	Pe (P)		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sc
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Jeune	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	E
Ligne de transport d'énergie (emprise)	A
Terrain agricole	a
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	u

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bande	cb
Coupe partielle par bouquet	cq
Coupe partielle plus épidémie légère	ch
Chablis partiel	cl
Épidémie légère	ep
Brûlé partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlé total	br
Chablis total	cl
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIRES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-50 ans	30-70	50-80
50	51-80 ans	70-50	80-90
80	81-90 ans	50-80	90-120
90	91-120 ans	80-90	120-70
120	121 et plus	90-120	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jn (jeune irrégulier) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, uniquement des tiges entre 0 et 30 ans.
Autres peuplements, uniquement des tiges entre 0 et 60 ans.

Vn (vieux irrégulier) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, uniquement des tiges comprises dans 30-70 ans.
Autres peuplements, uniquement des tiges sont plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Extrême	91 à 120 %	***

Superficie exclusive de pente: 0 à 5 %

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	5m	7m	9m	11m	13m	16m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 c2 R2 P4 G

- S1 — densité
- E1 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- c2 — classe de hauteur
- R2 — perturbation
- P4 — classe de densité
- G — sous-group. d'essences

R 6 F2 M1 F1

- R — classe de pente
- 6 — classe d'âge
- F2 — origine
- M1 — perturbation
- F1 — classe de hauteur
- — classe de densité
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., GROUPE PORLIN, THÉRIAULT, ASSOC.
SIGNATURE: Guy Pelletier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	7
Unité de gestion	73
Unité d'aménagement	-2
Unité de sondage	
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	02
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	30502
Bassin primaire	*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	82000
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	*
Région écologique	7a2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 740 PONTIAC

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1982
Carte forestière: Année de publication: 1983
Année de révision:

Divisions territoriales en date du 83/3/1
Déclinaison magnétique: 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31 M 8	31 N 5	31 N 6	
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.	
31 M 1	N.E. N.O. S.E. S.O.	31 N 4 N.E. N.O. S.E. S.O.	31 N 3 N.E. N.O. S.E. S.O.
31 H 16	31 K 13	31 K 14	
	N.E. N.O. S.E. S.O.	N.E. N.O. S.E. S.O.	

31 N/4 S.E.

2

UG 73